

N°: 25

Date réception Préfecture

Conseil du 26/06/2015  DIRECTION ANIMATION ET VIE LOCALE SERVICE SOLIDARITE ET COHESION LOCALE	Identifiant : 2015-0205	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs :
	Titre : 65 - Autres charges de gestion courante - Handicap - Attribution d'une subvention pour l'année 2015 - P.J. : Tableau de subventions	
	Etudiée par : Le bureau du 04/06/2015 La commission Prévention, solidarité et animation de l'espace communautaire du 09/06/2015 La commission Générale et des Finances du 19/06/2015	

Nomenclature Préfecture N° 1 : 7. Finances locales

Nomenclature Préfecture N° 2 : 5. Subventions

Ce sujet fait l'objet de l'engagement : développer les solidarités, promouvoir l'accessibilité universelle de l'Agenda 21 de Grand Poitiers.

Un certain nombre d'associations poitevines mettent en œuvre, dans le cadre de leurs projets associatifs, des projets et des actions en direction des habitants concourant ainsi au développement du bien vivre ensemble sur le territoire.

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2015, plusieurs associations ont sollicité une subvention communautaire. Les différents éléments relatifs à leur subventionnement sont détaillés dans le tableau de présentation joint.

Après examen des dossiers, il vous est proposé de donner votre accord sur l'attribution des subventions conformément au tableau annexé et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions attenantes.

La dépense sera imputée aux sous-fonctions adéquates conformément :

- aux imputations mentionnées dans le tableau annexé.
- au numéro IBAN renseigné (une pièce jointe devra accompagner le mandat seulement lors de modification expresse de ce dernier par l'association)

		Total accordé exercice N-1	Valorisation N-1		Montant déjà voté sur l'exercice N	Montant proposé au vote	Montant TOTAL voté exercice N	Service instructeur Imputation budgétaire Type de décision Période d'attribution pour la structure
			<i>Poitiers</i>	<i>Grand Poitiers</i>				
ACTIVITES ET LOISIRS EDUCATIFS POUR PERSONNES AVEC AUTISME		2940 €	3 630 €	3 005 €	960,00 €	960,00 €	1 920,00 €	
484 819 248 00028	FR7642559000422102841040124							
AFFECTEE	TOUS AU PESTACLE La programmation de spectacles et d'animations de qualité pour le grand public (accueil de loisirs, institutions spécialisées, familles...). Cela permet de donner accès à une offre culturelle de qualité, favoriser la rencontre entre les publics et participer au changement de regard de la société sur le handicap					960,00 €		Solidarité - Cohésion locale 0/521/5900/6574/2015 VERSEMENT UNIQUE (2015)